

N/REF : 27/01/2026 15H56 C:265048 I:35773

V/Email reçu le Mardi 27/01/2026 a 15H56

SELON DEVIS N° 6010042

V/REF.IMM. 0023

IMMEUBLE : LEON JOUHAUX -23
2 a 18 RUE EMILE ROMANET
74a90 L.JOUHAUX/7 R.140EME RIA
38000 GRENOBLE

MME FEINDA KANOUTE

74 RUE LEON JOUHAUX
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 16 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 74 JOUHAUX - LGT 74 AU 4E ETAGE DE MME KANOUTE - 0681558321
TEL*06-40-34-84-21 / 047654048406- - 0681558321 POZETTO

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°6010042 DU 18/01/2026
D UN MONTANT DE 1614,27 EUROS HT

Donneur d'ordre : Mme F. KANOUTE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 74 DE MME KANOUTE
FOURNITURE ET POSE DE 3 PORTES - 2 CHAMBRES ET 1 POUR LE COULOIR
PORTES RIVE DROITE - AVEC POIGNEES ET SERRURE A BEC DE CANNE SIMPLE
CONTROLE BON MAINTIEN ET BON FONCTIONNEMENT
REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

INTERVENTION DU 09/02/26

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 13/02/26 a 15H43 Mme F. KANOUTE

AVIS DE VIREMENT RECU LE 27/01 A 09H23 POUR UN MONTANT DE 650€
Suite a donner : OUI. Le 30/01/2026 a 09:33

Suite a donner : OUI. Le 04/02/2026 a 13:30

Suite a donner : OUI. Le 06/02/2026 a 14:52

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 6020193**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1614,27	1614,27
	TOTAL H.T.		1614,27
	T.V.A. a 20,00%		322,85
	TOTAL T.T.C.En EURO		1937,12

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN